

COMPTE-RENDU

Session d'information de la ville de Belle-Baie

TENUE: 11/26/2024 à 18 h 32

Présence :

Présents / présentes:

D. Guitard, maire

R. Arseneau, conseiller

A. Bard-Lavigne, conseillère

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

J. Olivier, conseiller

P. Fongémie, directeur général

W. St-Laurent, greffière municipale

D. Boudreau, greffière adjointe

M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Doucet, trésorier

R. Peñarroya, analyste technique sénior

R. Clavet, chef de police

Absents / absentes :

J.-G. Grant, maire suppléant

A. Noël, conseillère

1. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale constate le quorum.

3. PRÉSENTATIONS

3.1. Budget 2025

3.1.1. Budget du fonds de fonctionnement du service d'eau et d'eaux usées 2025

Le trésorier Rémi Doucet fait un retour en arrière de l'ébauche du budget du fonds de fonctionnement du service d'eau et d'eaux usées 2025 présenté à la séance d'information du 12 novembre dernier. Le budget proposé démontre une augmentation des frais aux utilisateurs comme suit :

Égout : 420 \$ par an (408 \$ en 2024 + 12 \$)

Eau secteur Petit-Rocher : 324 \$ par an (300 \$ en 2024 + 24 \$)

Eau secteur Beresford : 480 \$ par an (468 \$ en 2024 + 12 \$)

Les membres du conseil sont d'accord avec le budget proposé. Une résolution en vue de son adoption est prévue à la réunion extraordinaire prévue le 3 décembre prochain.

3.1.2. Budget du fonds de fonctionnement général 2025

Le trésorier débute avec la présentation de l'analyse d'évaluation de Service Nouveau-Brunswick (SNB) pour l'assiette d'évaluation 2024 et 2025. On note une augmentation de l'assiette d'évaluation de 10.66 %, soit de 105 millions de 2024 à 2025.

Il poursuit avec les taux proposés pour les divers secteurs de la municipalité comme suit :

Beresford : 1,5773 (aucun changement)

Petit-Rocher : 1,5773 (augmentation de 0,0297)

Pointe-Verte : 1,5773 (diminution de 0,0127)

Nigadoo : 1,5773 (augmentation de 0,0748)

Belle-Baie Nord : 1,5773 (augmentation de 0,0757)

Belle-Baie Sud : 1,5773 (augmentation de 0,0268)

Petit-Rocher Nord-Sud : 1,5773 (augmentation de 0,1140)

Le conseiller Doucet voit difficilement imposer une augmentation aux citoyens du secteur de Nigadoo alors qu'ils en ont subi une en 2024.

Le directeur général rappelle aux élus l'objectif de la municipalité d'arriver à un taux uniforme pour son territoire en entier sur une période de 3 ans et qu'il n'y a aucun avantage de retarder l'augmentation.

La conseillère stratégique en communication va outiller les élus pour qu'ils soient en mesure de répondre à d'éventuelles questions des citoyens touchant ces augmentations.

Le trésorier présente les divers revenus et dépenses de la municipalité.

Il explique également l'augmentation de 36.99 % du budget total en ce qui touche la masse salariale. Le directeur général ajoute que la municipalité se situe dans la moyenne.

Le directeur général prend quelques minutes pour adresser un sujet d'actualité qui pourrait éventuellement avoir un impact sur le budget. Il explique les défis rencontrés avec la nouvelle entreprise *Circular Materials*.

Le trésorier poursuit avec la présentation des dépenses.

Le directeur général passe à travers la liste de demande d'investissement en capital. À cet effet, il propose la mise sur pied d'un comité en investissements en capital dans le but de guider les employés sur certaines priorités (autre que santé et sécurité) permettant ainsi aux élus d'être plus engagés dans les discussions. Le comité se réunirait à la même fréquence que le comité de surveillance financière.


Les priorités municipales ont été identifiées et une fois le comité formé, les élus seront invités à signaler toute autre priorité à ajouter à la liste existante.

Des dépliants sur le budget seront distribués aux citoyens tout comme l'an passé.

Le conseil est d'accord de procéder au vote du budget proposé en séance extraordinaire du 3 décembre prochain.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

X 
Danica Boudreau
Greffière adjointe